
« PRIX VALORISATION MESHS SENIOR »

Appel à candidatures 2020

Le Conseil Stratégique de Valorisation de la MESHS renouvelle le « Prix Valorisation MESHS Senior » à l'attention des chercheurs et enseignants-chercheurs en Sciences Humaines et Sociales.

Objectif

Ce prix vise à récompenser une recherche en Sciences Humaines et Sociales qui, au-delà de son intérêt académique propre, présente aussi une dimension de valorisation dans le monde non-académique (entreprises privées, institutions publiques, associations). Le prix est annuel.

La valorisation en SHS est ici entendue dans son extension la plus large, notamment : brevet, création d'entreprise, développement de logiciel, module d'intervention/formation pour le monde professionnel, exposition, performance, événementiel, développement d'outils méthodologiques, de supports de médiation, de diffusion des savoirs, d'aide à la décision.

Occurrence

Le « Prix Valorisation MESHS Senior » sera décerné chaque année. Le Conseil Stratégique de Valorisation se réserve cependant le droit de ne pas attribuer de prix, faute de candidatures d'un niveau suffisant, et, en compensation, de reporter son attribution l'année suivante.

Dotation

Le prix est doté de 4.000€.

Il est financé grâce au Contrat Plan Etat-Région « Interdisciplinarité-Structuration-Internationalisation – MESHS » (CPER ISI-MESHS).

La somme sera disponible auprès des services de la MESHS pour la prise en charge de frais relatifs à la valorisation de la recherche du lauréat (frais de participations à des colloques, publications, achat d'ouvrages...) avec une date limite de dépense fixée au 30 juin 2021.

Conditions d'éligibilité

- Etre un chercheur ou un enseignant-chercheur membre d'un des laboratoires affiliés à la MESHS et être en poste dans l'un des établissements tutelle de la MESHS (au moment du dépôt de candidature).
- Avoir soutenu sa thèse avant 2016.
- La candidature peut être présentée de façon collective sur la base d'une recherche produite collectivement. Le prix est alors décerné à un collectif.

La candidature doit s'appuyer sur une recherche, disciplinaire ou pluridisciplinaire en SHS, qui aura déjà été validée scientifiquement au moment de la candidature (sous la forme d'une publication, et selon les types de support reconnus dans le/les champ/s académique/s dont relève la candidature ; notamment : ouvrage en nom propre ou contribution à un ouvrage collectif dans une maison d'édition reconnue dans le champ, article dans une revue à Comité de lecture référencée, participation à un colloque international avec sélection).

La candidature doit s'appuyer sur une recherche originale et nouvelle, il ne peut s'agir du sujet ou d'une nouvelle exploitation du sujet de thèse du candidat.

Constitution du dossier de candidature

Le dossier de candidature comportera :

- Un exemplaire du support de publication académique de la recherche sur laquelle s'appuie la candidature,
- un CV complet du candidat (ou de chaque candidat, s'il s'agit d'une candidature collective),
- un texte argumentant la candidature au prix à partir d'une présentation substantielle (entre 5 et 10 pages) qui décrit :
 - o la recherche : le caractère innovant, les objectifs, les hypothèses de recherche, la méthodologie, le programme de travail et les résultats ;
 - o la valorisation des résultats et son appropriation par les acteurs non-académiques, les retombées scientifiques, techniques, économiques :
 - impact scientifique effectif ou attendu et stratégie de diffusion des résultats (publications dans des revues internationales, à comité de lectures, ouvrage, partenariat existant ou prévu avec d'autres unités de recherche) ;
 - impact socio-économique et stratégie de valorisation (avec une structure du monde non-académique et selon la définition de valorisation en SHS donnée plus haut);
 - impact environnemental et sociétal des résultats ;

Un dossier incomplet ne sera pas examiné.

Il n'y a pas d'exclusivité dans la soumission à ce « Prix Valorisation MESHS Senior ». Un candidat peut en effet répondre à d'autres appels à candidatures.

Evaluation des candidats

Les dossiers de candidatures seront examinés et évalués par les membres du Conseil Stratégique de Valorisation (membres de la MESHS, personnalités du monde économique et social, membres institutionnels).

Calendrier

Date limite de dépôt des dossiers de candidature :

Le candidat devra envoyer une version électronique du dossier à la MESHS au plus tard le 28 septembre 2020 à l'adresse électronique suivante : valorisation@meshs.fr

28 avril 2020	Lancement du « Prix Valorisation MESHS Senior »
28 septembre 2020	Date limite de dépôt des dossiers de candidature
Octobre 2020	Evaluation finale et annonce du lauréat
Novembre 2020	Remise du « Prix Valorisation MESHS Senior »

Remise du prix

Le « Prix Valorisation MESHS Senior » sera remis lors d'une cérémonie organisée à la MESHS au mois de novembre 2020 dans le cadre des Rencontres de la Recherche et de l'innovation en Hauts-de-France.

Pour toute demande d'information, veuillez contacter Raphaël Lamiral à l'adresse électronique suivante : raphael.Lamiral@meshs.fr